

# Commission Cyclotourisme Compte Rendu de la réunion du 25 janvier 2019

# Présents :

VERDEAUX Alain (Locmaria Vélo Club), SCHWALLER René (Roue Libre Lampaulaise), DIDOU Jean (CC Le Drennec), GUILLEMIN Jean-Yves (Saint Renan Iroise Vélo), CHARRETEUR Jean-Marc (VC Lannilis), BRIANT Patrick (CC Porspoder), GUIGOURESE Pierre (PL Jean Le GOUILL/SQ), KERHAIGNON Robert (CC Saint Thonan), LE BRAS Thierry (AC Plouédern), ABIVEN Eugène (CC Le Drennec), ARZUR Roger (CC Bourg Blanc), GERVEZ François (VS Le Folgoët), BARS Alain (GC Kerhuonnais), CARIOU Michel (GC Kerhuonnais).

Excusés: CC Dineault, MLC Arrée Sports, CC Scaër, VSP Crozon, AC Plabennec.

13 Clubs présents sur 26 recensés.

#### La Commission Cyclotourisme

La Commission remercie les clubs présents, les clubs organisateurs, et particulièrement les clubs qui organisent leur première randonnée cette saison.

Elle remercie aussi les membres de la commission, les membres du collectif Tour De Bretagne et tous les bénévoles qui œuvrent à la bonne organisation des manifestations,

# Le calendrier 2019 des randonnées cyclotouristes

Robert Kerhaignon fait la présentation de la nouvelle plaquette (tirée à 1000 exemplaires) qui est remise aux clubs présents.

#### La réalisation de cette plaquette suit la démarche ci-après :

- Recueil par la commission des informations données par les clubs lors de l'assemblée générale,
- Envoi à tous les clubs d'un brouillon de la plaquette pour vérification,
- Après les retours des remarques ou pas des clubs (aucune ne remarque cette année) la plaquette est rectifiée (ou pas) et part au tirage à l'imprimerie.

Dans la plaquette 2019, pour la randonnée organisée par la SILL il était mentionné par erreur VTT et Rando Pédestre, or cette année ils organisent seulement une randonnée cyclo. Une partie des plaquettes ayant été distribuée aux clubs présents la modification sera faite sur le site FSGT.et l'erreur effacée sur les plaquettes non distribuées.

Pour les clubs non présents à la réunion des plaquettes par paquets de 25 sont à retirer au siège de la FSGT.

Les clubs du Folgoët et du Drennec qui font les premières dates d'organisation de rando mettront des plaquettes à disposition des inscrits.

# Le Rassemblement Départemental du 1er mai

Alain VERDEAUX fait le point sur l'avancement :

Il se déroulera le mercredi 1<sup>er</sup> mai (Fête du Travail) à Locmaria Plouzané. Son organisation est confiée à un collectif composé du Locmaria Vélo Club, de la commission Cyclotouriste 29 et du Comité Départemental FSGT 29.

La prochaine réunion de commission abordera les questions liées aux circuits, à la promotion, aux inscriptions, à la restauration, et au financement de cette initiative.

## Le Tour de Normandie 2019

Il se déroule les 8-9-et 10 Juin à Blainville sur mer, pour le moment les inscriptions sont closes.

Si des places se libèrent dans vos clubs il est souhaitable de les proposer directement aux clubs voisins du Finistère avant de Prévenir le Comité du Tour de Normandie.

#### Liste des clubs du Finistère inscrits

CC. Bourg blanc 17- CC. Drennec 9 - Locmaria Vélo Club 25 - Vélo Club Lannilis 8 - AC. Plouédern 11 - GCK Kerhuonnais 6 - Saint Renan Iroise Vélo 4 - CC Saint Thonan 11

Soit un total de 91 participants.

Pour les modalités, chaque club a dû recevoir récemment le dossier complet de la part de Christian QUILLEC, l'organisateur.

# 19ème Tour De Bretagne Cyclo et Randonnées

# Serge DUIGOU pilote le collectif d'organisation

Le collectif d'organisation est composé de 25 Membres bénévoles qui se sont réunis le 24 janvier, pour lancer la préparation et effectuer les premières démarches et réservations.

Il aura lieu au village vacances LES PORTES DU SOLEIL (ancien site du Renouveau).

Les 30-31 mai et 1er juin 2020 à FOUESNANT (BEG MEIL).

C'est un des rares sites en Bretagne pouvant accueillir environ 400 à 500 Participants.

La formule sera identique aux précédents Tour de Bretagne, avec des circuits par demi-journée et déjeuner le midi sur le site.

Le coût approximatif serait de l'ordre de 230 € minimum, des discussions sont en cours avec le prestataire.

Des informations seront données lors de la journée départementale du 1<sup>er</sup> Mai à LOCMARIA PLOUZANE et au Tour de Normandie.

Les dossiers d'inscriptions seront expédiés aux clubs le 15 Septembre 2019 mais n'hésitez pas à recenser dès le mois de juin les participants potentiels de vos clubs.

## La réglementation

Code du sport - décret n°2017-1279 du 9 AOUT 2017 portant simplification de la police des manifestations sportives sur la voie publique

# Déclaration de la Randonnée en préfecture

Il faut faire une déclaration, au plus tard un mois avant la randonnée, quand il y a plus de 100 participants au total.

Après étude et vérification du dossier (eventuellement demande de renseignements complémentaires) la préfecture renvoie un accuse réception.

Le fait que l'obligation du règlement du cyclotourisme impose des groupes de 20 cyclotouristes au maximum ne dispense pas d'établir une déclaration.

Par contre s'il y a moins de 100 participants il n'y a pas de déclaration à faire. Généralement ce seuil est largement dépassé, de plus l'assurance obligatoire FSGT n'est délivrée que si la randonnée est déclarée en préfecture. Il est de l'intérêt des organisateurs d'y souscrire.

Dans le cas d'une obligation de demande il faut utiliser le CERFA 15 826 01.

Lors de la réunion, les clubs présents interrogés disent faire systématiquement une déclaration, le risque de ne pas être couvert est trop important, au vu du cout de l'assurance complète de 65 € environ : 45€ pour la manifestation, plus une garantie optionnelle de 20€ pour assurer les participants non assurés (non licenciés).

#### Documents téléchargeables sur le site fsgt : www.29.fsgt.org rubrique cyclotourisme

- Le règlement type des organisations du cyclotourisme en France,
- L'imprimé CERFA 15 826 01,
- La fiche d'organisation d'une randonnée 2019,
- Le modèle de fiche d'inscription à la randonnée (à faire signer),

(Chaque club édite sa propre fiche en y précisant tous ces éléments et en apposant son logo),

- Le Dossier Assurances épreuves organisées sur la voie publique.

## Les cotisations des clubs auprès de la commission

Les cotisations, qui servent au fonctionnement de la Commission, sont fixées en fonction du nombre de licenciés par Club. Les cotisations pour 2019 sont les suivantes :

Nombre de licenciés	Cotisation	Nombre de licenciés	Cotisation
10	10 €	30 à 39	35 €
10 à 19	15 €	40 à 49	45 €
20 à 29	25 €	+ 50	55 €

Les paiements des clubs cyclotouristes à l'occasion de la cotisation 2019 soient adressés à : Alain VERDEAUX - 22, route de Kervizien - 29280 Locmaria Plouzané.

Les chèques doivent être libellés au nom de la commission cyclo FSGT.

Prochaine réunion du bureau de la Commission Cyclotourisme :

# JEUDI 14 FEVRIER – 17h => au Comité fsgt, à BREST

La commission cyclotourisme, le 30 janvier 2019